

Séance du 12 Octobre 2020

Date de convocation : 5 Octobre 2020

L'an deux mil vingt, le douze octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. BOISSEAU, Maire.

Etaient présents : MM BOISSEAU André, HIVERT Bruno, MONSIMIER Nicolas, MOCHER Frédéric, LAMY Thierry, WAGNER Vincent, REIGNER Philippe, Mmes EUDES Christiane, LOUVEAU Chantal, LEROI Patricia, DELUSSEAU Pascale et LIVET Edwige

Absente excusées : Audrey PASTUREL et Allison DESTAINVILLE

Absent non excusé : Jean-Yves GUAIS

Secrétaire de séance : REIGNER Philippe

ORDRE DU JOUR

- Réparation horloge de l'Eglise
- Travaux salle de conseil
- Achat terrain de l'Evêché
- PLUi situation
- Placards de l'école
- Commerce enquête
- Compte rendus commissions
 - Eau assainissement
 - Communication
 - Territoire Energie Mayenne
- Désignation d'un membre de la CLECT (Commission locale d'Evaluation des Charges transférées) à la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez
- Désignation suppléant à la commission de contrôle élections
- Vote de subventions 2020
- Droit de préemption urbain

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Illuminations de Noël
- 2) Dalle béton devant les vestiaires
- 3) Travaux 2021
- 4) Site internet de la mairie
- 5) AMF53 nouveau Président

REPLACEMENT DE L'HORLOGE DE L'EGLISE

Le Maire présente les devis de l'entreprise CORNILLE-HAVARD chargée de la maintenance des cloches de l'église. Le premier prévoit l'installation d'une horloge électronique pour un montant de 1 657.20 € TTC. Le second devis de 1 023.60 € TTC prévoit le remplacement du moteur de tintement 1 qui sonne les heures ; il est défectueux depuis plusieurs années. Un seul forfait de déplacement sera facturé si les deux propositions sont acceptées (soit 176 € HT à déduire).

- Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité
- **Accepte** les deux devis de l'entreprise CORNILLE-HAVARD
 - **Autorise** le Maire ou un Adjoint à signer les devis

TRAVAUX SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE

Le Maire fait le point des différents devis recueillis pour les travaux d'isolation de la salle annexe de la Mairie, afin de finaliser le projet. Il précise que M VEILLÉ accepterait d'être le coordinateur sur ce chantier.

Entreprise VEILLÉ (Réfection des sols) :	19 300.91 € HT
Entreprise AUVRAY (fenêtres) :	06 876.83 € HT
Entreprise AUVRAY (isolation) :	07 502.64 € HT
Entreprise LOUVEAU (électricité) :	04 719.33 € HT
Entreprise DUBRAY ANGOT (peinture) :	02 872.25 € HT
<u>Soit un total de 41 271.96 € HT</u>	

Des conseillers souhaitent que le dossier soit étudié en commission travaux. Elle se réunira le lundi 20 octobre à 20 heures.

ACHAT TERRAIN APPARTENANT A L'ÉVÊCHÉ

Le Maire informe l'assemblée du mail envoyé par le diocèse de LAVAL le 14 septembre. Le conseil d'administration de l'association diocésaine réuni le 4 septembre 2020 a accepté la proposition d'achat de la parcelle B329 par la commune de Saint Brice au prix de 5 000 €. Le diocèse de LAVAL a chargé l'étude de Maître Godefroy-Poirier, Notaire à AZÉ de ce dossier.

PLU INTERCOMMUNAL

Le Maire redonne les dates de l'enquête publique, soit du samedi 3 octobre au mercredi 4 novembre 2020. Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier complet sera déposé au pôle intercommunal, siège de l'enquête et à la mairie de Meslay du Maine. Un dossier sera consultable dans chaque mairie de la Communauté de Communes pendant la durée de l'enquête, et un registre à disposition des administrés pour y déposer leurs remarques... Une permanence sera tenue par un des membres de la commission d'enquête dans chaque commune de la communauté de communes du pays de Meslay-Grez et à Saint Brice, ce sera le jeudi 15 Octobre de 15 h à 18 heures.

Le Maire suggère aux conseillers d'organiser une réunion de travail pour étudier ce PLUi ; elle est fixée au jeudi 29 octobre à 20 heures.

PLACARDS DANS LES DEUX CLASSES

Le Maire rappelle que les enseignantes ont demandé des placards dans leur classe, et le devis de Monsieur HUET, menuisier de Bouère s'élève à 4 200 € HT. Le devis a été présenté en réunion de SIVOS Bouère-St Brice. Il précise que le SIVOS n'a pas prévu la dépense en 2020, mais demande à la Commune de prendre en charge la dépense cette année, le SIVOS remboursera la commune en 2021. Le Maire propose de faire seulement une classe pour l'instant, il a pour cela demandé deux devis à M HUET.

Il demande à Patricia LEROI de prendre la parole car elle devait se renseigner pour l'achat de meubles.

Patricia LEROI signale que ses premières recherches sur Internet n'ont pas abouties car les meubles proposés n'étaient pas assez profonds. On lui a communiqué d'autres sites spécialisés pour les écoles, elle va poursuivre ses recherches.

Des conseillers proposent de demander à l'agent technique de faire les placards ou de demander à celui qui les a faits à Bouère de venir à Saint Brice les faire... Le Maire et les adjoints précisent que l'agent communal n'a pas le temps pour les faire.

COMMERCE DE SAINT BRICE

Le Maire donne la parole à Pascale DELUSSEAU.
Elle signale que l'estimation du bâtiment a été faite par Maître Guédon, Notaire.
Elle s'élève à 45 000 €. Aussi, le solde de l'emprunt est de 49 000 €

La commission a préparé un questionnaire qui va être distribué en fin de semaine (du 16 au 18 octobre) dans toutes les boîtes aux lettres des administrés, pour connaître leur souhait pour ce commerce. Ils doivent répondre au plus tard le 6 novembre 2020. Ils peuvent déposer le document à la Mairie, ou dans la boîte aux lettres ou le renvoyer par mail.

Une réunion publique est programmée le vendredi 20 novembre, à 20 heures à la salle polyvalente pour donner les résultats de cette enquête.

COMPTE RENDU COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- **Commission** : Eau, Assainissement et Voirie
Bruno HIVERT, représentant de la Commune précise que le Vice-Président, chargé de cette commission est Michel COTTEREAU
Il signale que le contrat avec STGS (gestionnaire de l'eau potable) prend fin en 2021. Il ne concernait que les communes de Grez en Bouère, Bouère et Saint Brice (territoire de l'ancien syndicat d'eau).
- **Commission** : Enfance, Jeunesse et Sport
Patricia LEROI, représentante de la Commune précise que le Vice-Président, chargé de cette commission est Didier BOULAY.
Patricia LEROI, représentant la commune fait le point de cette commission. Le RAM (relais assistants maternels), infos jeunes, opération Argent de poche, aide de la communauté de communes pour trouver des stages, mise à disposition de minibus, covoiturage...
Elle précise qu'elle n'a pas pu se rendre à la présentation du logiciel « Portail Familles » qui permettra à la population d'être informée des différentes animations et services proposés par la Communauté de Communes.
- **Commission** : communication
Pascale DELUSSEAU, représentante de la Commune précise que la Vice-Présidente, chargée de cette commission est Marie-Claude HELBERT.
Elle signale qu'il n'y a eu qu'une seule réunion qui a permis de se présenter et donner le cadre de cette commission.

Territoire Energie Mayenne TEM53

Le Maire, délégué communal, fait part de l'élection du bureau du syndicat d'électricité pour le mandat 2020-2026, qui a eu lieu le 21 septembre dernier. Le nouveau président est M Richard CHAMARET, Maire de MÉRAL. Le Maire précise qu'il fait partie de la commission travaux.

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU CLECT

Le Maire signale qu'il y a lieu de désigner un représentant du Conseil municipal pour siéger dans la CLECT (commission locale d'évaluation des transferts de charges), de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, pour le mandat 2020-2026. Cette commission, créée le 3 février 2004, a pour rôle de quantifier les transferts de compétences réalisés afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation versée par l'EPCI aux communes membres ou inversement.

Le Maire précise qu'il était le représentant de Saint Brice pour le dernier mandat et qu'il souhaiterait être à nouveau le représentant de la Commune.

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité
- Désigne André BOISSEAU pour représenter la Commune de SAINT BRICE

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Le Maire lit la circulaire du Préfet de la Mayenne qui demande à ce que soient désignés, au sein du Conseil municipal un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Considérant que Mme Chantal LOUVEAU avait accepté cette mission lors du précédent mandat,

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité
Décide de nommer
Mme Chantal LOUVEAU, déléguée titulaire
M Frédéric MOCHER, délégué suppléant

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Maire fait part de la vente de plusieurs propriétés, pour laquelle les Notaires demandent si la commune fait valoir son droit de préemption. Il s'agit des propriétés sises :
11 rue de Bellebranche, 1 rue de l'Aubirais et parcelle 16 rue de Bellebranche

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité
- Décide de renoncer à son droit de préemption pour ces biens.

VOTE DE SUBVENTIONS 2020

Le Maire présente 3 nouvelles demandes de subventions.
Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,
Décide d'accorder les subventions suivantes :

- ADMR de Grez : 500 €
- Maine attelage : 100 €
- AS Football : 600 €

QUESTIONS DIVERSES

- 1) **Illuminations de Noël** : Bruno HIVERT présente le devis qu'il a demandé auprès de PLEIN CIEL. Il s'élève à 1 219.70 € TTC. Le montant inscrit au budget est de 2 500 €. Le devis prévoit des illuminations d'occasion et du fil lumière pour que l'agent technique puisse réparer les luminaires en notre possession. Le Maire précise que Territoire Energie Mayenne doit intervenir pour mettre des branchements sur les lampadaires, rue de la Briqueterie. Les conseillers approuvent le devis proposé.

- 2) **Dalle béton devant les vestiaires** : Bruno HIVERT présente le devis de Edycem pour 5 m³ de béton. Il s'élève à 897 € TTC. Le Conseil Municipal accepte ce devis.
- 3) **Travaux 2021** : le Maire suggère les travaux de voirie dans le lotissement des Fleurs et aussi les premières démarches pour l'aménagement de la rue du Pont Gâté : l'enfouissement de l'éclairage pourrait être envisagé en 2021. Les conseillers souhaitent voir cela en commission.
- 4) **Site internet de la Mairie**: le Maire fait part des remarques qu'il a reçues. Il n'est pas à jour. Les compte rendus du Conseil Municipal n'y figurent pas régulièrement.
- 5) **AMF 53** : le Maire signale qu'un nouveau président a été élu, il s'agit de Monsieur Joël BALANDRAUD, Maire d'Evron.

**Délibéré en Mairie,
Les jour, mois et an dits**